



Enquête sur les tarifs des membres de l'ACLF – juillet 2022

Dépouillement des réponses – juillet 2023

par Laure Bourgeaux, Laure Dupont

Thomas Demongin et Armelle Domenach

membres de l'ACLF

L'Association des correcteurs de langue française est souvent saisie par ses membres au sujet de la tarification. Ils s'étonnent de l'absence de grille tarifaire.

Or la profession ne connaît pas de grille de référence, ce qui pourrait en partie s'expliquer par la multiplicité des statuts sous lesquels exercent les correcteurs.

Sachant que le métier reconnaît des cadences de lecture selon l'étape de correction, allant généralement d'environ 6 000 signes / h à 15 000 signes / h, l'équation pourrait s'envisager de la façon suivante : diviser le nombre de signes à corriger par la cadence horaire correspondant à l'étape afin de déterminer le nombre d'heures de travail. Puis multiplier le nombre d'heures par le prix horaire que le correcteur souhaite appliquer (au moins pour maintenir son activité viable). Mais ce serait faire fi du prix de marché qui demeure une grande inconnue.

Et ce serait négliger le poids que pèsent les éditeurs littéraires dans la balance : des donneurs d'ouvrage prépondérants dans le secteur de la correction, qui imposent souvent leur fourchette de prix.

La diversité des tarifs pratiqués que l'on observe dans les données collectées illustre la nébuleuse entourant le sujet que l'ACLF avait à cœur de considérer.

Le présent document n'a pas vocation à être rendu public ; il a été rédigé à destination des membres de l'ACLF. Le questionnaire de l'enquête est reproduit à la fin.

Avertissement

En juillet 2022, nous avons reçu 245 réponses. Ce nombre est suffisant pour obtenir des statistiques assez robustes, mais pas sans biais.

245 réponses ne signifient pas que 245 membres ont répondu.

Les répondants étaient invités à décrire jusqu'à trois missions de lecture-correction sur le même formulaire, avec le nombre de signes

et le tarif correspondant. Chaque mission décrite compte pour une réponse.

- Certains membres ont un poids plus important s'ils ont répondu plusieurs fois pour décrire des travaux corrigés à des étapes différentes : préparation de copie, premières épreuves, secondes épreuves et plus. Chaque répondant aura pu décrire 3 travaux à la même étape de correction, par exemple, ou 3 travaux chacun corrigé à une étape différente.
- Certains membres ont enregistré des valeurs qui sortent nettement du lot, dans un sens comme dans l'autre, tirant ainsi la moyenne vers le haut ou vers le bas. Sans information complémentaire, nous avons conservé ces valeurs, mais elles sont à prendre avec un peu de recul. C'est pour cette raison que, dans ce document, nous privilégions la **valeur médiane**, qui, face aux valeurs extrêmes, est plus robuste que la moyenne.

la **moyenne** est une valeur calculée arithmétiquement dans l'optique de résumer la liste de réponses à une seule valeur : elle est calculée comme la somme de l'ensemble des réponses divisée par le nombre de réponses.

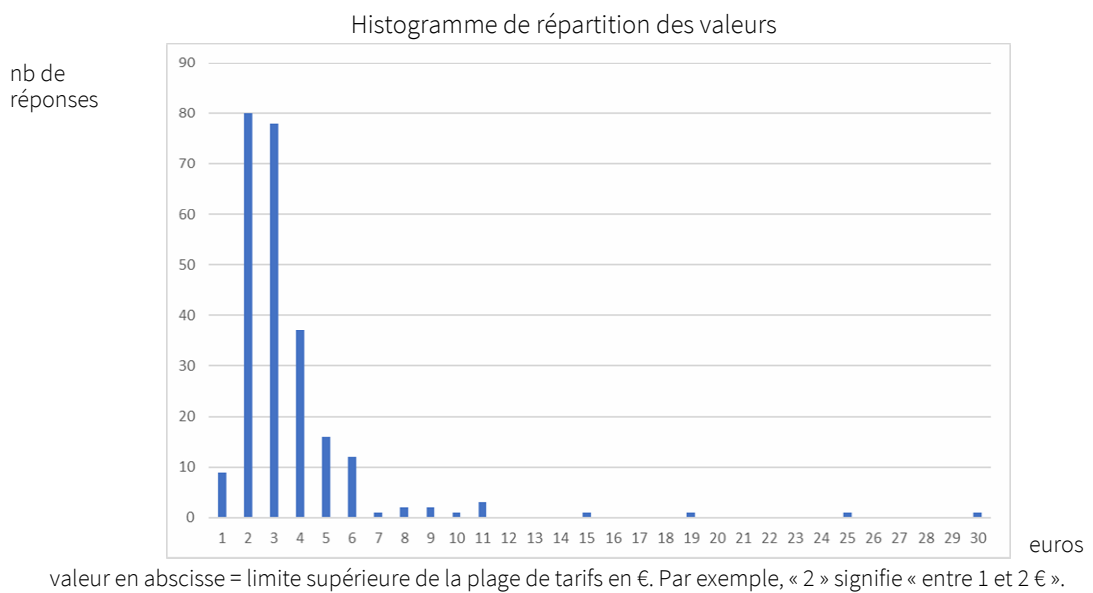
la **médiane** est la valeur de la liste qui divise celle-ci en deux parties égales, avec 50 % de réponses inférieures et 50 % de réponses supérieures.

l'**écart-type** permet d'évaluer la dispersion des données autour de la moyenne (les réponses sont-elles toutes resserrées autour de la même valeur ou bien totalement étalées entre le minimum et le maximum ?).

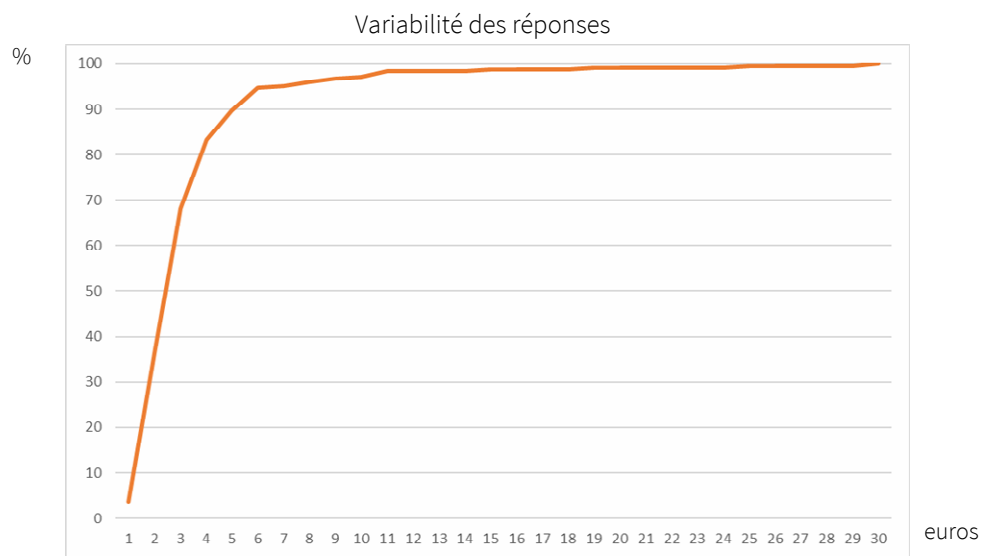
Vue d'ensemble

Sur les 245 réponses, tous types de missions confondus, le tarif médian de la prestation s'élève à **2,42 €**, avec une valeur minimale de **0,25 €** et une valeur maximale de **30,00 €**. Cet écart entre les deux valeurs illustre bien le problème que pose la tarification du travail à la communauté des correcteurs.

Les tarifs mentionnés s'entendent aux 1 000 signes espaces comprises.



la hauteur des barres bleues indique le nombre de réponses dans la plage du tarif.



la courbe orange indique le pourcentage de réponses inférieures ou égales à la valeur indiquée en abscisse ► 50 % des réponses sont inférieures ou égales à 2,42 € (la valeur médiane).

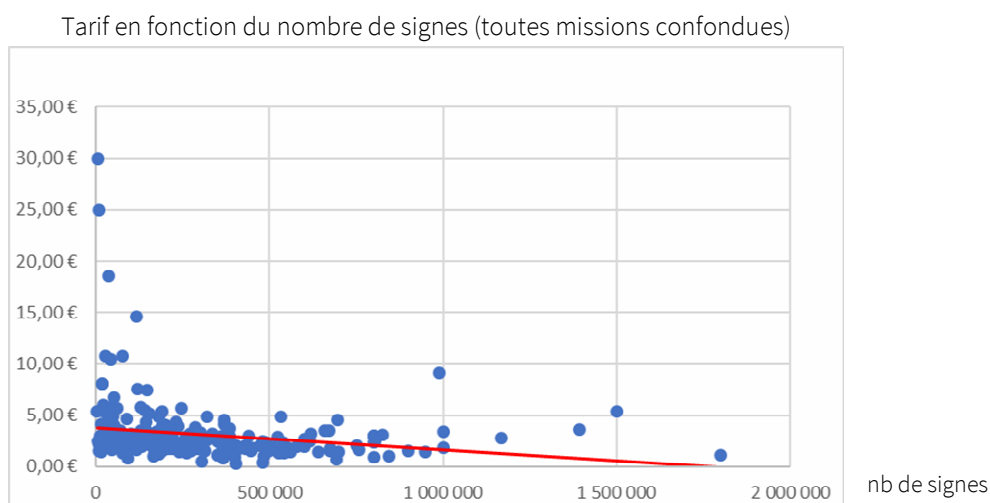
Vue dans le détail

Ces données peuvent être affinées en fonction de certains paramètres, mais la répartition de 245 réponses en sous-groupes expose ces groupes à contenir parfois un faible nombre de réponses, auquel cas l'interprétation des données doit rester prudente. Enfin, tous les totaux ne sont pas égaux à 245 réponses, car certains répondants ont laissé des champs vides.

| Tarif en fonction du type de mission | | | | |
|--------------------------------------|-----------------|---------------|----------|-----------------|
| | prépa. de copie | premières | secondes | supplémentaires |
| médiane | 2,52 € | 2,00 € | 1,89 € | 3,89 € |
| écart-type* | 2,74 | 4,07 | 1,36 | 1,72 |
| nb de réponses | 167 | 60 | 5 | 5 |

* plus l'écart-type est proche de 0, plus les valeurs se rapprochent de la moyenne ; plus l'écart-type est élevé, plus les valeurs sont dispersées.

préparation de copie ► elle représente deux tiers des réponses ;
seulement 10 réponses concernent les relectures en secondes ou plus.

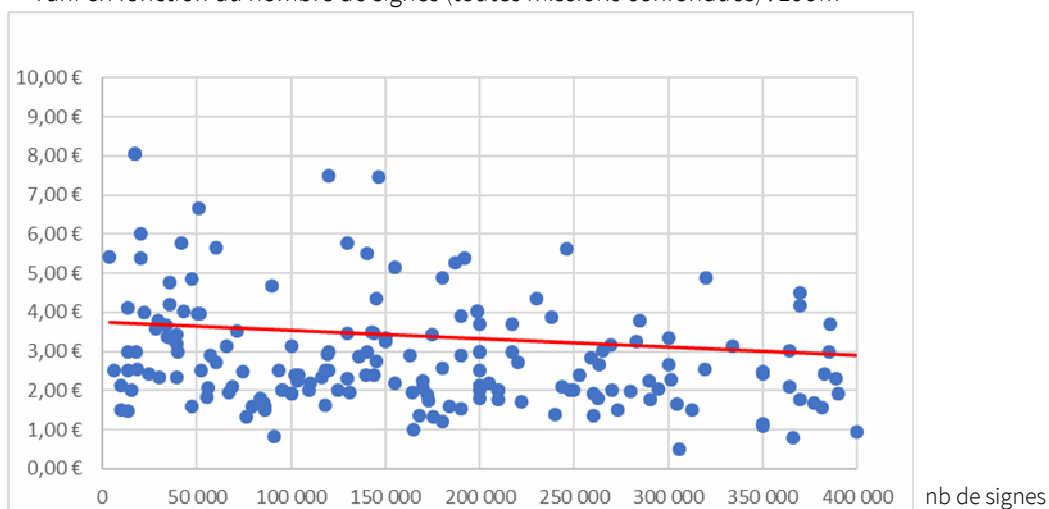


les points bleus répartissent les réponses en fonction du nombre de signes de la mission.

la courbe rouge est la courbe de tendance, calculée mathématiquement pour obtenir le comportement moyen de ce nuage de points. Elle représente le tarif que proposerait un correcteur théorique qui se fonderait sur les 245 réponses des membres de l'ACLF.

Le tarif diminue en fonction du nombre de signes.

Tarif en fonction du nombre de signes (toutes missions confondues) : zoom



(la majorité des réponses concerne des textes inférieurs à 400 000 signes)

Afin de mieux étudier le comportement de cette courbe, nous avons appliqué un facteur d'agrandissement sur la figure précédente : les valeurs supérieures à 10 € n'ont pas été supprimées, elles sont simplement hors du cadre de l'image.

Le tarif médian passe de 3,50 € pour un document de 100 000 signes à 3,00 € pour un document de 400 000 signes.

Tarif en fonction du plus haut diplôme obtenu (toutes missions confondues)

| | CAP/BEP | Bac | Bac+2 | Bac+3 | Bac+5 |
|-------------|---------|--------|---------------|---------------|---------------|
| médiane | 2,00 € | 1,95 € | 2,24 € | 2,08 € | 2,54 € |
| écart-type | 0,79 | 1,12 | 4,61 | 1,83 | 2,88 |
| nb réponses | 3 | 11 | 39 | 39 | 153 |

(Bac ou équivalent)

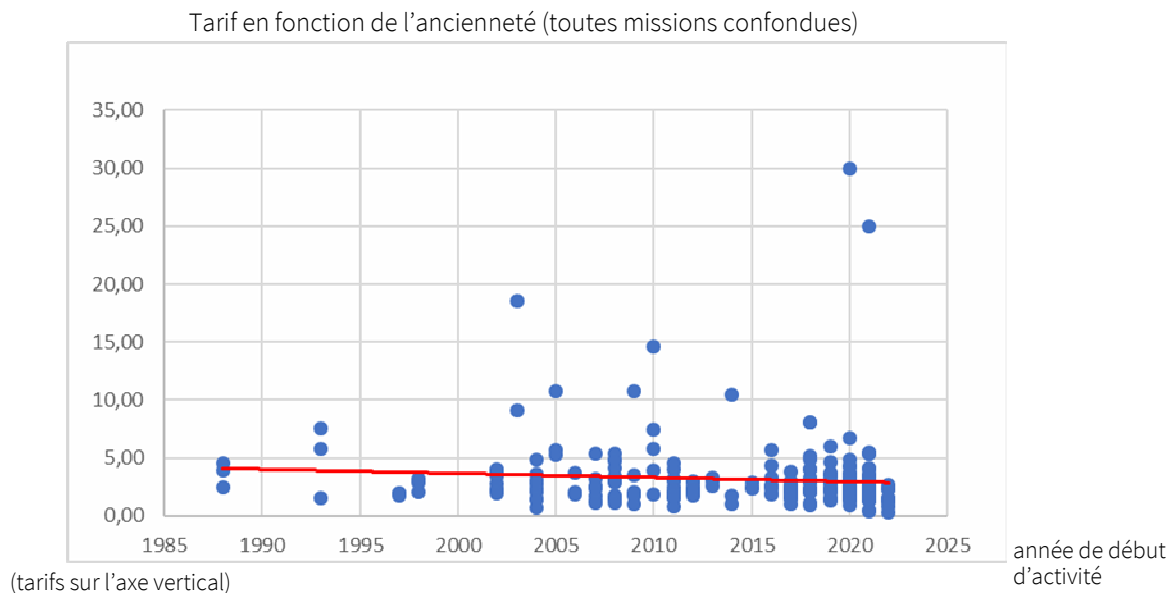
Le tarif augmente légèrement en fonction du plus haut diplôme obtenu. Si tous les niveaux de diplômes sont représentés dans les réponses, le niveau Bac+5 ou équivalent l'emporte en nombre.

Le nombre indiqué est le nombre de réponses, qui n'est pas nécessairement le nombre de membres de l'ACLF ayant répondu. Les 3 réponses dans la catégorie « CAP/BEP » peuvent avoir été entrées par une seule personne.

L'écart-type, c'est-à-dire le rapprochement ou l'écart par rapport à la moyenne, augmente avec le plus haut niveau de diplôme. La valeur élevée de la catégorie « Bac+2 » est due à une réponse

indiquant un tarif très élevé comparativement aux autres réponses de la catégorie ; sans cette donnée, elle est ramenée à 1,43.

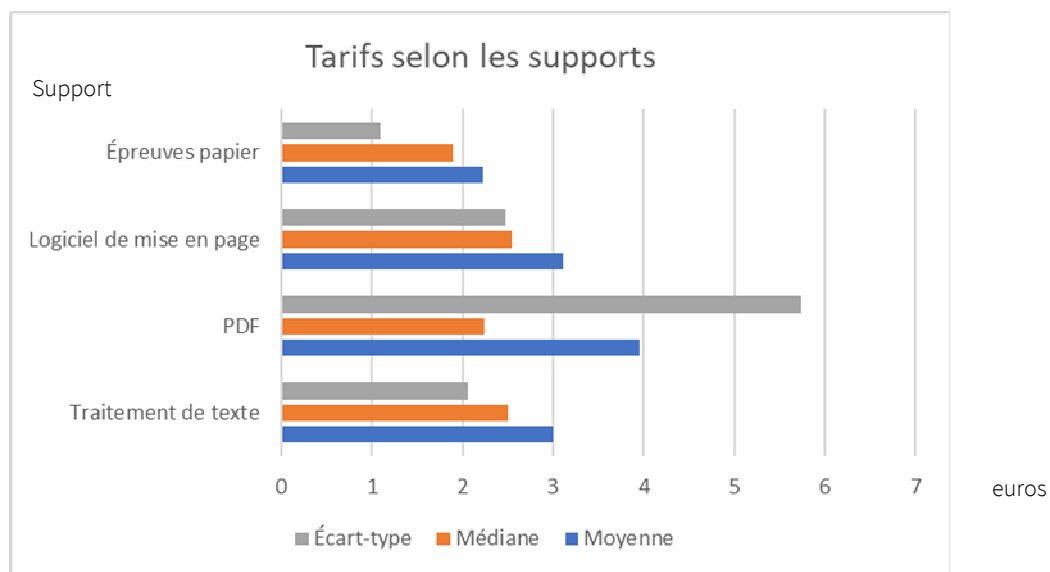
Cette valeur très élevée pourrait être le fait d'une erreur, mais nous n'avons pas les moyens de vérifier puisque l'enquête est anonyme.



les points bleus répartissent les tarifs en fonction de l'année de début d'activité renseignée par le répondant.

la courbe rouge est la courbe de tendance, calculée mathématiquement pour obtenir le comportement moyen de ce nuage de points. Elle représente le tarif que proposerait un correcteur théorique qui se fonderait sur les 245 réponses des membres de l'ACLF.

On observe une très légère tendance à l'augmentation des tarifs liée à l'expérience : la courbe rouge passe de 4,00 € pour un début d'activité en 1985 à 3,00 € pour un début d'activité en 2020. Cette observation est une nouvelle fois à prendre avec les réserves qu'impose le faible nombre de répondants ayant indiqué un début d'activité avant 2000.

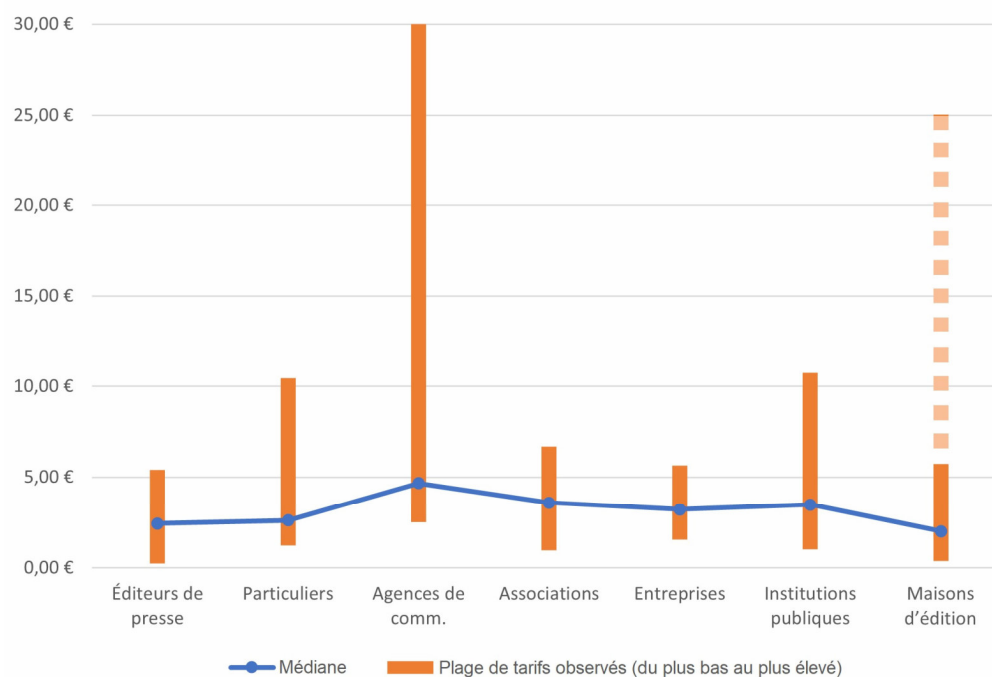


(tarifs sur l'axe horizontal)

La répartition des réponses est organisée en fonction du support sur lequel le travail a été effectué.

Il existe une légère variation selon le support : le travail sur écran permettrait une facturation un peu plus élevée qu'un travail sur des épreuves imprimées. Il faudrait savoir si les donneurs d'ouvrages sont comparables pour se prononcer sur la cause : est-ce du fait de l'écran ou du type du travail à corriger ?

Tarif en fonction du type de client



les pointillés orange représentent l'absence de données entre la valeur haute et la valeur extrême, 25 € les 1 000 signes, qui correspond à la relecture d'un manuel scolaire sur PDF avec vérification des consignes et test des exercices. Si l'on écarte cette valeur extrême, les tarifs pratiqués pour cette catégorie ne montent pas au-delà de 5,67 €.

Le tarif médian le plus élevé s'observe dans les missions effectuées pour des agences de communication 4,67 € les 1 000 signes. C'est également pour ce type de client que les tarifs descendent le moins bas et montent le plus haut, allant de 2,52 € à 30 €.

Les tarifs médians les plus bas sont appliqués aux maisons d'édition, soit 2,01 € et aux éditeurs de presse 2,43 €. On relève dans ces deux sous-groupes des missions facturées en dessous de 1 € les 1 000 signes : les tarifs descendent jusqu'à 0,37 € pour les maisons d'édition et 0,25 € pour les éditeurs de presse.

Conclusion

Si le dépouillement montre une forte dispersion des tarifs, les variables explicatives de cette dispersion sont difficiles à mettre en évidence. Le niveau de diplôme, l'ancienneté dans l'exercice du métier, le support et le type de client semblent jouer un rôle.

Les tendances observées ne sont pas toujours nettement marquées et le faible nombre de répondants dans certains sous-groupes rend parfois la comparaison difficile.

L'enquête serait à rééditer dans deux ou trois ans. On pourra alors en profiter pour mesurer si « l'atelier tarification » (en vidéo) publié par l'ACLF cinq mois après l'enquête aura produit un effet. D'autres biais seront alors introduits, comme le fait que les répondants ne seront pas tous les mêmes qu'en 2022 ou que l'intelligence artificielle modifiera peut-être la façon d'exercer le métier, &c.

Questionnaire de l'enquête

« Consciente de l'importance de la question des tarifs pour les correcteurs indépendants, l'ACLF propose à ses adhérents de participer à une enquête sur leurs pratiques.

Les résultats resteront **anonymes**.

Répondre à toutes les questions devrait prendre environ 15 minutes. »

Sous quel(s) statut(s) exercez-vous votre activité de relecture-correction ?

(Possibilité de cocher plusieurs cases)

Après de qui ou de quel organisme vous êtes-vous formé ?

Sous quelle forme avez-vous suivi ou validé cette formation ?

En quelle année avez-vous commencé à travailler en tant que correcteur ou correctrice ?

Dans quelle région êtes-vous installé ?

Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?

En plus de la correction, exercez-vous d'autres activités professionnelles ?

Mission 1. De quoi s'agissait-il ?

Sur quel support avez-vous travaillé ?

De quel type de texte ou publication s'agissait-il ?

Quel était le donneur d'ouvrage ?

Quel était le nombre de signes (espaces comprises) du document sur lequel vous avez travaillé ?

Le document a-t-il fait plusieurs allers-retours entre vous et l'auteur (ou l'éditeur...) ?

S'agissait-il d'un travail à effectuer en urgence ?

Le donneur d'ouvrage vous a-t-il imposé un tarif ?

Quel montant, en euros HT, avez-vous facturé pour cette mission (hors coefficient d'urgence) ?

Mission 2. Idem

Mission 3. Idem